

Compte rendu du conseil d'administration du Comité Spéléologique Régional Auvergne - Rhône Alpes (CSR AURA) du 10 avril 2021, 14h en dématérialisé

Présents : Jacques ROMESTAN (Président), Yves CONTET (Trésorier), Bernard CHIROL (secrétaire), Sylvain BOURGOIN.

Absent : Bernard ABDILLA

Excusés : Loic Tual (médecin référent du CSR), Philippe CABREJAS

Diffusion : Membres du CA + cadres techniques fédéraux

Pour ce CA préparatoire à l'AG, seuls les membres du CA ont été invités à participer à la visioconférence

1. Validation du CR de réunion de CA du 08/01/2021:

Le CR de la réunion de CA du 08/01/2021 a été diffusé le 31/03/2021 aux membres du CA, aux cadres techniques et aux CDS avec demande de compléments et proposition de modifications si besoin. Aucune autre remarque n'étant formulée, ce compte rendu est validé (3 voix pour et une abstention).

2. Présentation du rapport moral 2020

Jacques présente le rapport moral qu'il propose pour l'assemblée générale du 11 04 2021. Pas de remarques formulées. Le conseil d'administration approuve ce rapport à l'unanimité (4 voix pour).

3. Présentation du rapport d'activité 2020 par commissions

Yves présente le rapport d'activité par commission qu'il propose pour l'assemblée générale. Sur demande, il est remis à chaque responsable présent un compte rendu par commission pour présentation individuelle par commission à l'assemblée générale sachant qu'un fil conducteur sur écran sera projeté sur la forme bilan des actions 2020 réalisées et projets 2021. Quelques compléments sont formulés et l'ensemble des rapports d'activité 2020 présentés et projets 2021 sont approuvés.

4. Présentation du suivi du plan de développement

Yves présente le rapport de suivi du plan de développement proposé pour l'assemblée générale. Pas de remarques formulées. Le conseil d'administration approuve ce rapport à l'unanimité.

5. Présentation bilan financier 2020

Le rapport financier a été adressé aux membres du CA et aux CDS le 09 avril. Le résultat est excédentaire de 1342,72 3€ avec 102377,22€ de charges et 103719,94€ de produit dont 6733,90€ de cotisations des membres.

Une erreur de saisie est formulée sur le paragraphe commentaires sur subventions avec erreur sur le total indiqué et le document est corrigé immédiatement.

La réunion avec les vérificateurs aux comptes a eu lieu le 09/04/2021. Leur rapport sera présenté en AG et conclu par la proposition de voter le bilan financier tel que présenté.

Le conseil d'administration approuve ce rapport financier à l'unanimité (4 voix pour).

6. Présentation actions prévues en 2021 par commission

Jacques présente les actions détaillées et prévues par commission, actions synthétisées dans le rapport d'activité et qu'il propose pour l'assemblée générale. Ces actions détaillées par structures sont en relation avec le plan de développement, le budget prévisionnel et demandes de financements correspondantes (CO Région et PSF/ANS).

On peut noter 2 projets majeurs du CSR :

- Stage de journée formation des continus des cadres réalisé en mars 2021 en Ardèche.
- Rencontre des jeunes des EDSC de toute la région en Ardèche en Juillet pour 20 jeunes licenciés.

Pas de remarques formulées. Le conseil d'administration approuve ces propositions à l'unanimité (4 voix pour)

7. Campagne Agence Nationale du Sport 2021 et proposition COPIL PSF Régional 2021

Jacques rappelle le résultat de la campagne ANS 2020.

- 8 CDS sur 9 demandes ont touché 26500€ pour 58700€ demandés
- 5 clubs sur 7 demandes ont touché 8000€ pour 34772€ demandés
- Le CSR a touché 7900€ pour 18000 demandé.

Il est important de préciser que, le CSR ne peut plus prétendre à percevoir de subvention ANS pour les reverser aux CDS comme nous faisons auparavant avec le CNDS pour orienter le développement du projet fédéral sur le territoire. Les demandes correspondantes ont pu être attribuées aux CDS concernés (cela peut concerner les aides habituelles du CSR pour la formation, les EDSC, les JNSC,...).

Le minimum de subvention par structure étant de 1500€ avec des enveloppes minimums en direction des clubs pénalise fortement les autres clubs.

La campagne 2021 vient d'être lancée. Le compte Asso devrait être ouvert à partir du 12 avril avec un délai d'environ 3 semaines pour compléter les demandes. Un axe important nouveau vient d'être lancé pour la prise de responsabilité des féminines et aussi un plan France relance pour les associations en grande difficulté financière ou favorisant la reprise d'activité sportive associative ou les pratiques respectant les mesures de protection sanitaires. Le seuil est abaissé de 1500 à 1000€ pour les dossiers comportant au moins une action du plan France Relance.

Constitution du comité de pilotage 2021 du Projet Sportif Fédéral Régional.

Jacques Romestan est référent ANS régional et national. Le CA est chargé de constituer un nouveau COPIL pour le reste de l'Olympiade de 2021 à 2023. Un appel à candidature a été lancé :

4 candidatures ont été reçues :

3 au titre du CA : Jacques ROMESTAN, Yves CONTET, Sylvain BOURGOIN

1 au titre des représentants de CDS : Nathalie BAUWENS LE THERIZIEN

Il reste 2 places vacantes pour les représentants de CDS : un nouvel appel à candidature sera fait lors de l'AG.

Le COPIL régional ANS PSF est élu à l'unanimité.

Supprimé:

8. Budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel 2021 proposé est le suivant :

Budget par commission : (Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021)

COMMISSIONS	CHARGES	PRODUITS
Cotisations	63 000 €	63 000 €
Fonctionnement	6500 €	6500 €
Communication	450 €	450 €
Environnement & scientifique	19 800 €	19 800 €
Jeunes	12 400 €	12 400 €
Enseignement	8 200 €	8 200 €
Manifestations & développement	7 450 €	7 450 €
Total :	117 800 €	117 800 €

Budget prévisionnel 2021 simplifié: (Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021)

CHARGES		PRODUITS	
Prestations de service	14 000 €	Prestations de service	5 390 €
Achat de fournitures non stockées	19 500 €	Vente de marchandises	5 110 €
Fournitures Administratives	250 €	ETAT (ANS-PSF)	8 000 €
Services Ext – intermédiaires (CDS & clubs)	17 400 €	REGION contrat d’objectif (dont 3000€ du CO 2020)	19 300 €
Déplacements, missions	3000 €	Autres produits de gestion courante	2550 €
Frais postaux	100 €	Cotisations (adhésion FFS)	69 750 €
Services bancaires, autres	100 €	Produits financier	200 €
Autres charges de gestion courante (licences FFS et assurances + CROS)	63 450 €	Subvention (aide) FFS : (7000€ de la pour l’achat de sondes et 500€ pour les déplacements des GE à l’AG FFS)	7500 €
TOTAL	117 800€		117 800 €

A noter :

Ce budget est légèrement inférieur au budget prévisionnel 2020 et supérieur au réalisé 2020 d’environ 15% à cause du report de l’achat des sondes sur l’exercice 2021. Il est en relation avec le projet sportif fédéral (notre plan de développement) décliné à partir du projet fédéral. L’augmentation est principalement due au fait que nous proposons plusieurs projets d’envergure avec renforcement significatif des aides aux CDS et clubs suivant :

- Aide aux CDS pour l’accessibilité et la mise en sécurité des sites de pratique,
- Aide pour la formation qualifiante et à la formation continue des cadres
- Aide aux CDS organisateur d’actions liées au projet fédéral

Il tient compte des frais de fonctionnement et des actions du comité, des aides aux actions des comités départementaux selon les projets présentés et des demandes de financements Etat/Région présentées au contrat d’objectif régional et du dossier ANS PSF 2021. Le montant des subventions escomptées Etat / Région est sensiblement équivalent voir légèrement supérieur à ce qui a été attribué en 2020. L’arrêté attributif de subvention accordée par la Région en 2020 pour l’achat de sondes et destiné à la mise en sécurité de sites de pratique a été reporté sur l’exercice 2021 comme indiqué.

La liste et le détail de l’ensemble des actions et budgets proposés sont présentés aux membres du CA. Pas de remarques formulées. Le budget proposé est adopté à l’unanimité (4 voix pour)

9. Congrès UIS 2021

Le congrès a été reporté en 2022 (du 24 au 31 juillet) sur le même site Technolac. Yves, Bernard C. participent toujours aux COPIL. Les CSR/CDS ont reçu les infos (cahier des charges) pour proposer les camps pré et post congrès. Ils sont également sollicités pour s’impliquer dans la préparation de ce congrès. Merci de mobiliser vos clubs pour cet évènement car nous avons besoin de beaucoup de bénévoles pour cet évènement exceptionnel en France et pour notre fédération. La fédération communiquera largement sur cet évènement à partir de l’automne 2021. Le CSR AURA a déjà réservé un stand de 9m linéaire et proposera de partager ce stand avec les CDS pour permettre de le faire vivre toute la semaine et afficher notre dynamisme régional.

10. Organisation de l’AG

RAS tout est prêt pour l’AG CSR du 11 04 2021 en dématérialisé. Les documents seront transmis par mails avant l’AG. Pour mémoire, le CSR n’a reçu aucune demande de motion des CDS pour la prochaine AG FFS.

La prochaine AG du CSR AURA est proposée pour le 24 avril 2022 au siège FFS à Lyon, (AG sèche suite organisation congrès UIS 2022).

11. Rappel du calendrier des réunions 2021

- 25/06/2021 CA CSR AURA à 20h00 à Lyon (locaux FFS) si possible ou dématérialisé
- 17/09/2021 CA CSR AURA à 20h00 à Lyon (locaux FFS) si possible ou dématérialisé
- 19/11/2021 CA CSR AURA à 20h00 à Lyon (locaux FFS) si possible ou dématérialisé
- 10/04/2022 AG CSR AURA à la FFS à Lyon (Proposition à valider en AG / Pas de congrès régional).

12. Questions diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17Hh00. Merci à toutes et tous.

Yves CONTET
Trésorier



Jacques ROMESTAN
Président

